

Vie de notre

Fédération

Générale de la Métallurgie

CONSEIL FÉDÉRAL

Le Conseil Fédéral élu lors du Congrès d'avril s'est réuni pour la deuxième fois depuis : en juin sur une journée, puis du 14 au 19 octobre 1968.

Lors de cette dernière session très importante quant à sa durée, cinq jours pleins, d'importantes orientations ont été fixées et des décisions, prises.

EN MATIERE D'ACTION

Deux jours d'études et de réflexions ont permis de faire le point sur le comportement de la Fédération Générale de la Métallurgie à la suite du Congrès d'avril et des grèves de mai et juin.

A ce propos, la Fédération a pu se féliciter tant des résultats obtenus dans de nombreux secteurs et entreprises que de la cohésion de ses organisations sur ses positions et de l'action qui a été menée dans tout le pays. L'analyse des résultats obtenus montre que l'action au niveau de l'entreprise a souvent été couronnée de succès. Par ailleurs, les réunions de travailleurs qui se sont tenues lors des grèves au niveau des entreprises ont montré que les métallurgistes avaient bien eu conscience que la seule satisfaction de revendications de type alimentaire n'était pas suffisante, mais que seul un renforcement du pouvoir syndical dans l'immédiat pouvait garantir efficacement les résultats obtenus ainsi qu'en préparer d'autres. L'étude de cette période a également montré une très importante progression des effectifs, notamment par la création d'un très grand nombre de nouvelles sections syndicales d'entreprises.

Il est apparu, plus que jamais, que l'entreprise était le lieu privilégié de l'action, que c'est à ce niveau que devraient

s'élaborer les positions par une consultation de plus en plus démocratique des travailleurs.

Comme moyen d'action, le Conseil Fédéral a décidé la réalisation d'une enquête salaires concernant les horaires et mensuels.

Les négociations pour une Convention collective nationale ont également fait l'objet d'un large débat.

EN MATIERE D'ORGANISATION

La place des ingénieurs et cadres dans la F.G.M. a fait également l'objet d'un débat au cours de cette session du Conseil Fédéral.

Le Conseil Fédéral a fixé le prix du timbre métal 1969, augmentant notamment la part des Unions Métaux et des Unions de Branches.

Compte tenu du départ de René CAREME, une nouvelle répartition des tâches des secrétaires fédéraux a été soumise à l'approbation du C. F.

Avec l'élection du nouveau trésorier, le Conseil a décidé la création d'un Comité financier qui assistera le trésorier dans sa tâche de gestion.

Un poste de secrétaire adjoint a été aussi créé, cette tâche étant confiée à Jacques CHEREQUE.

Enfin, Roger BRIESCH, de l'Union Métaux Lorraine, a été élu membre de la Commission Exécutive.

Le Conseil Fédéral a eu à élaborer le plan de travail de la Fédération dans lequel, outre les points déjà évoqués ci-dessus, la formation, le développement de l'organisation, les travaux préparatoires au Congrès confédéral de 1970 en matière de stratégie syndicale. Ce plan de travail a été conçu en fonction de l'association maximum à toutes ces tâches des conseillers, d'une part, mais aussi des militants jusqu'à la section d'entreprise.

SECRÉTARIAT NATIONAL



DÉPART
DE
RENÉ
CARÈME

Depuis fin septembre, René CAREME a retrouvé un travail d'usine à Dunkerque, après plus de cinq années passées au Secrétariat national.

René travaillait auparavant à l'usine de Wendel, à Jœuf, et était devenu permanent de l'Union Métaux Moselle et Meurthe-et-Moselle en 1958.

Il devenait responsable national de la Fédération Générale de la Métallurgie début 1963 et était particulièrement chargé de l'Union Fédérale Sidérurgie, puis de la Trésorerie fédérale.

Nous le remercions, ainsi que sa famille, pour ces années passées au Secrétariat de la F.G.M. et lui souhaitons la meilleure réinsertion possible.



ARRIVÉE
D'
ALFRED
MOUTET

Alfred MOUTET a été élu trésorier en remplacement de René CAREME.

Alfred, arrivé au Secrétariat national en septembre, est originaire de la Loire où il était permanent de l'Union Métaux depuis mai 1963. Etant, depuis sa création en 1965, membre de la Commission Exécutive Fédérale, Alfred n'est pas un inconnu à la Fédération.

Avant d'être permanent de l'Union Métaux, Alfred travaillait comme chimiste à l'entreprise Marrel, à Rive-de-Gier.

Au nom de toute la F.G.M., nous l'accueillons dans l'équipe du Secrétariat.

NÉGOCIATIONS NATIONALES MÉTAUX

LA C.F.D.T. VOUS DIT :

DEPUIS le 12 septembre 1968, six réunions paritaires ont eu lieu entre l'U.I.M.M. (Union Patronale Métallurgie) et les organisations syndicales, dont notre Fédération C.F.D.T.

Trois points font actuellement l'objet de discussions : réduction du temps de travail, emploi, classifications.

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Après cinq réunions consacrées à cet aspect, nous approchons de la conclusion. La réunion du 21 novembre devrait être la dernière réservée à ce problème.

Cette réduction est dominée par un certain nombre de décisions ou de réalisations de mai-juin.

1. - Grenelle

Le constat de Grenelle prévoit la conclusion d'un accord cadre dont le but est de mettre en œuvre une politique de réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail en vue d'aboutir à la semaine de 40 heures.

Avant la fin du V^e Plan (fin 1970), réduction de 2 heures des horaires hebdomadaires supérieurs à 48 heures et réduction d'une heure des horaires hebdomadaires compris entre 45 et 48 heures.

Cette réduction sera déterminée dans chaque branche d'industrie par voie d'accord national.

2. - Les accords de fin de grève dans les entreprises

A peu près tous les accords de fin de grève ont prévu :

★ Un programme de réduction supérieur à Grenelle, certains sont allés jusqu'à un accord sur 42 et même 40 heures par étapes successives sur plusieurs années.

★ Une compensation de perte de salaire à 100 %, quelques accords à 80 % et une minorité à 66 %.

★ Quelques accords ont prévu une récupération en repos compensateur des heures supplémentaires effectuées au-delà de l'accord.

3. - Les négociations actuelles

● Les propositions patronales : sur la programmation Grenelle en deux étapes, qui permettent de gagner 6 mois sur l'échéance du V^e Plan, compensation 66 %.

La négociation est nationale, les entreprises auront un rôle d'adaptation du présent accord.

Prochaine rencontre pour fixer nouvelles étapes : octobre 1969.

● La Fédération Générale de la Métallurgie a défendu le thème d'un « accord ouvert », il ne peut bien sûr parce qu'il est national retenir ce qu'il y a de meilleur dans les accords de fin de conflit, mais il ne peut non plus être aligné sur le plus faible, à savoir : Grenelle.

★ Le programme de réduction doit être supérieur, en particulier, sur les horaires au-dessus de 48 heures.

★ La compensation du salaire doit être à 100 % jusqu'à 48 heures et ne pas être inférieure à 66 % au-delà de 48 heures.

★ Ces heures supplémentaires doivent, en principe, se traduire en équivalence de repos compensateur, afin que la réduction du temps de travail ne se traduise pas en augmentation de salaires, mais qu'elle entre effectivement dans les faits.

● Les accords de fin de grève ont démontré que les entreprises peuvent aller plus loin que Grenelle et qu'un accord national.

● Les acquis de fin de grève supérieurs à l'accord ne doivent pas être remis en cause.

● Il faut donc que les organisations syndicales, dans les entreprises en négociant l'application et recherchent partout, où cela peut se faire, des conclusions plus favorables.

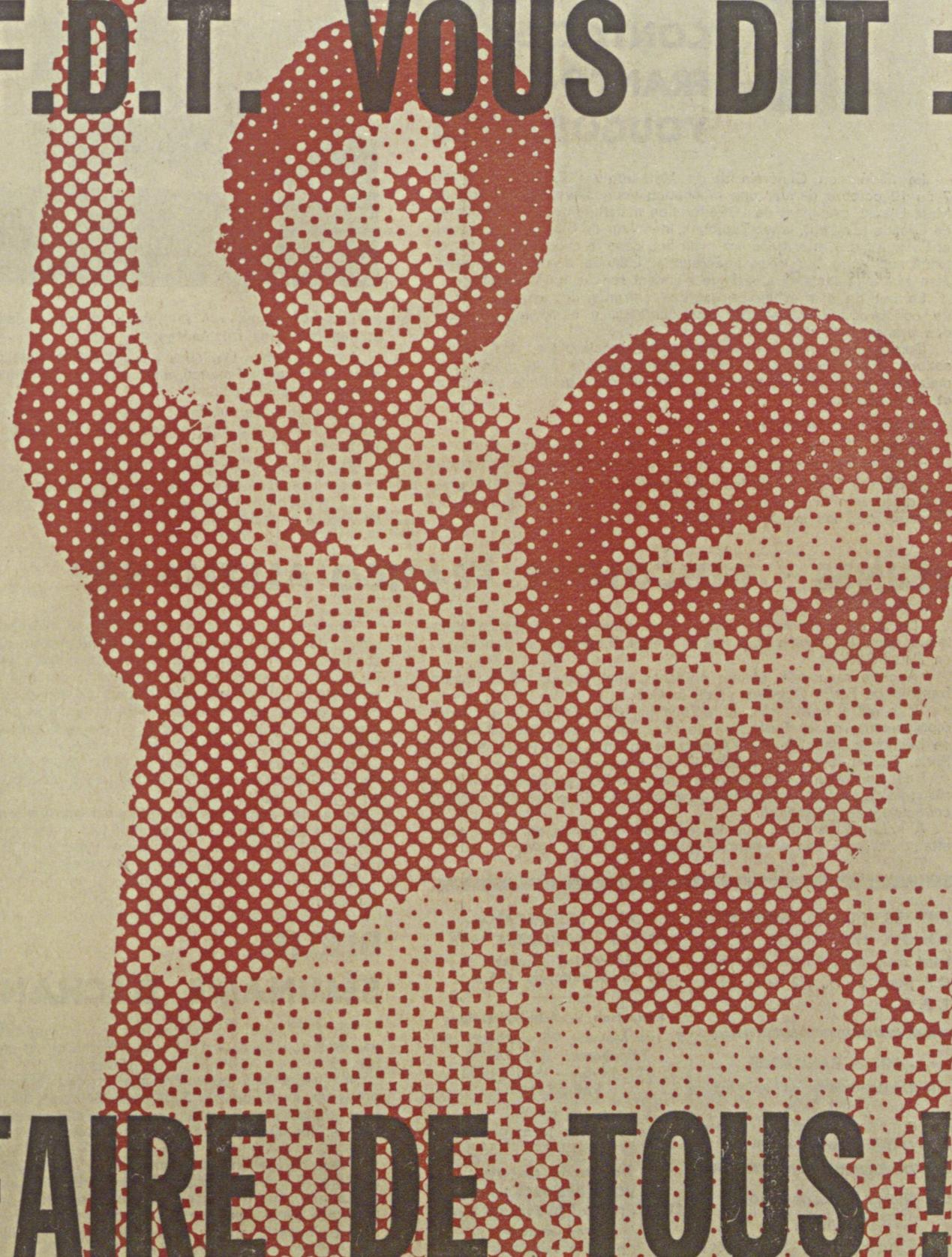
EMPLOI ET CLASSIFICATIONS

Au cours des discussions sur l'emploi cinq points principaux ont été retenus : informations - garanties - mesures structurelles - institutions d'intervention - problèmes divers, en particulier retraite anticipée.

Une commission des classifications analyse la situation actuelle, recense les problèmes à étudier, afin d'alimenter les groupes de travail : ouvriers, employés, techniciens, ingénieurs qui auront à définir les nouvelles catégories professionnelles.

Il restera encore à travailler sur la formation professionnelle et le droit syndical dans l'entreprise. Cette négociation nationale est importante et longue, mais les problèmes abordés pour la première fois dans la métallurgie sur un plan national font cela ne peut se faire rapidement.

Cette négociation n'a de valeur que dans la mesure où nous nous sentons tous concernés. Son application dans l'entreprise ne dépend pas des négociateurs nationaux, mais de la capacité de chaque section syndicale d'adapter et de dépasser ces accords. Cela suppose donc un travail de préparation, de consultation, d'information et d'action avec tous les travailleurs.



C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !



nouvelles

internationales

CONTACTS FRANCO- YUGOSLAVES

La Fédération Générale de la Métallurgie C.F.D.T. a reçu du 7 au 12 octobre dernier une délégation yougoslave, qui comprenait Mate Ujevic, président de la Fédération métallurgique des Syndicats de Croatie (Zagreb), Janez Zaplotnik, ingénieur de Slovénie (Lubliana), et Petar Mijic. Cette rencontre avait lieu dans le cadre des échanges bilatéraux entre les deux Fédérations. L'année dernière, en effet, Jean Maire et Jacques Chérèque s'étaient rendus en Yougoslavie.

Le but de ces échanges est de confronter les expériences et de concevoir l'élargissement des contacts, y compris au niveau des branches et des trusts.

Durant une semaine, Yougoslaves et Français ont eu des conversations, non seulement sur les problèmes posés à la métallurgie, mais sur des problèmes généraux, notamment de politique syndicale, et internationaux.

La semaine comporta des visites :

- Aux Chantiers navals de Nantes et de Saint-Nazaire ;
- Chez Renault-Billancourt et dans une entreprise d'électronique.

A chaque fois, les contacts comprenaient une visite de l'usine, une discussion avec les représentants de la Direction et aussi un échange avec les syndicats locaux.



Ces rencontres « à la base » permirent des échanges francs et des questions fructueuses.

Les problèmes communs aux industries métallurgiques des deux pays furent aussi évoqués, ainsi que les réalisations de l'expérience yougoslave d'autogestion.

Ces problèmes subissent l'épreuve de la pratique en Yougoslavie où l'autorité prend ses racines depuis longtemps dans les cellules de base.

Sur les questions internationales, les représentants yougoslaves se sont montrés très sensibles aux événements de Tchécoslovaquie. La situation et l'engagement syndical des Yougoslaves travaillant en France a également été envisagée.

JEUNES : RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE

Du 3 au 9 novembre dernier, une rencontre de jeunes s'est tenue dans la Maison des Jeunes de l'I.G. Metall, à Schliersee, en Haute-Bavière.

A cette rencontre, étaient présents vingt jeunes métallurgistes français de Force Ouvrière et de la C.F.D.T.

Pour notre Fédération, la délégation était composée de deux représentants de la Sidérurgie de l'Est, deux des usines S.A.C.M. de Mulhouse, deux de Bull - Angers et un de C.S.F. - Paris, Alcatel-Paris, Berliet - Lyon et la S.F.A.C. au Creusot.

Des discussions très animées ont porté, en particulier, sur les résultats de l'action, notamment à travers la politique des conventions collectives en Allemagne.

A noter, à ce sujet, que la réduction du temps de travail aura atteint l'objectif des 40 heures hebdomadaires en 1970.

Nos camarades allemands étaient très intéressés par les mouvements de mai-juin en France et, particulièrement, par les aspects communs de l'action entre jeunes travailleurs et jeunes étudiants.

Parmi les autres aspects découverts par nos jeunes camarades, relevons la cotisation beaucoup plus élevée qu'en France, le niveau de la caisse de grève qui garantit environ un demi-salaire par semaine de grève, les impôts et charges sur le salaire s'élevant à environ 25 %, etc.

Bref, à écouter les gars et filles ayant vécu cette rencontre, l'enthousiasme semble de rigueur, mêlé d'un peu de regret quant au handicap de la langue.

Parmi les remarques formulées par notre délégation, relevons un souhait pour l'avenir : Ne serait-il pas possible que de telles rencontres bénéficient en premier aux camarades travaillant chez des trusts à prolongements internationaux.

Voilà une orientation pratique pour la poursuite de l'action internationale.

BERLIN : SÉMINAIRE D'ÉCHANGES

Un Séminaire d'échanges sur « les Syndicats et les Communautés Européennes » s'est tenu à Berlin du 28 octobre au 2 novembre 1968.

A l'heure des concentrations et des liaisons industrielles et politiques en Europe, la Fédération Générale de la Métallurgie avait tenu à participer à cette réunion où étaient aussi représentés les Belges, les Luxembourgeois, les Hollandais, les Allemands et les Italiens.

Notre délégation était composée de René Carême, Roger Briesch et Bernard Loiseau, tous trois membres du Conseil fédéral.

La participation des ouvriers à la politique du Marché commun, les droits syndicaux dans les entreprises du Marché commun ont été autant d'occasions pour notre délégation d'apporter le point de vue de la Fédération Générale de la Métallurgie.

ANTIBES (A.-M.), Hôtel ANTI-POLIS**, tél. 34-04-68, 45 ch., bord mer, asc., 50 m. gare S.N.C.F. Pens. 31 fr., 1/2 Pens. 24 fr. T.S.C.

PRETS BANCAIRES
à fonctionnaires et salariés
Taux 8 %
C.I.C., 118, rue Lafayette, Paris
Tél. : LAF. 38-41

Les photos de ce numéro :
HUBERT
et « VOIX DES METAUX »

« VOIX DES METAUX »
N° 158 - NOVEMBRE 1968
Fédération Générale
de la Métallurgie C.F.D.T.

Rédaction - Administration
5, rue Mayran, 75 - PARIS (9^e)
Téléphone : 878-14-50
878-14-51 - 878-91-03
526-52-13

Le Gérant : Jean MAIRE
Imprimerie spéciale
« VOIX DES METAUX »
28-30, pl. de l'Éperon, LE MANS
Travail exécuté
par des syndiqués

LES PROBLÈMES INTERNATIONAUX et la F.G.M. - C.F.D.T.

**Intervention de Pierre Jeanne
lors du congrès F.G.M.
d'avril 1968, à Rouen**

Un choix décisif est proposé à notre Organisation :

- Ou le syndicalisme sera de dimension internationale, ou il est destiné à devenir une pièce de musée ;
- ou le syndicalisme sera capable de réaliser concrètement son vieux et fécond rêve d'internationalisme, ou il deviendra un groupe de pression parmi d'autres ; dans ce cas, la C.F.D.T. n'a plus sa raison d'être et il faut en finir avec les phrases ronflantes, mais creuses.

La solidarité internationale, c'est l'une des raisons fondamentales de notre affiliation internationale, mais, là aussi, il faut être clair :

— Si notre affiliation à la F.I.O.M. n'avait pour but et comme conséquence de renforcer la solidarité des travailleurs privilégiés des pays industrialisés en oubliant les autres : ceux des pays du Tiers-Monde, ceux aussi de nos propres pays... cela irait à l'encontre de nos raisons d'être et d'agir.

LA SOLIDARITÉ. — Il ne s'agit pas de grands couplets qui n'aboutiraient qu'à satisfaire nos consciences : la solidarité est à réaliser dans les faits, dans nos sections d'entreprise et syndicats, par l'information et l'explication.

Combien d'immigrés sont dans nos syndicats et combien à ce Congrès ? Quel est notre équipement au secteur international, fédéral ou confédéral ?

En ce qui concerne notre effort financier, que représentent six centimes par cotisation ?

Au niveau « politique » : c'est si facile de faire une bonne vidange annuelle par campagne d'aide.

Et, cependant, l'aide aux pays du Tiers-Monde est en baisse, le gangstérisme international s'accroît :

- Les riches deviennent de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres ;
- Les capitalistes reprennent la construction et la vente d'armement.

L'ARMEMENT ATOMIQUE

La C.F.D.T., et notamment notre Fédération, a condamné à maintes reprises la courses aux armements et plus particulièrement l'armement atomique.

Il y va de la vie et de la santé de l'humanité et de sa survie.

C'est aussi un problème de solidarité.

Dès juin 1963, à son Congrès confédéral, la C.F.D.T. a pris position et s'est prononcée :

« ... Pour l'arrêt du programme d'armement atomique français et pour l'affectation des ressources ainsi dégagées à des tâches pacifiques. »

Nos camarades sud-américains de la C.L.A.S.C. ont condamné tous les pays se livrant à des expériences atomiques et ont insisté sur :

« ... La nécessité de mettre fin à toute la politique d'armement qui oriente l'énergie atomique vers la destruction de l'humanité et signale que les peuples pauvres du monde s'attendent à ce que la science atomique se mette au service de la paix et du progrès pour vaincre définitivement la misère, la faim, la maladie, l'ignorance et la crainte dont sont victimes la majorité des peuples. »



LE RACISME

Le monde entier s'est ému de l'assassinat de Martin Luther King, apôtre de la non-violence, Prix Nobel de la Paix, qui a payé de sa vie le fait d'être noir et d'être venu apporter sa solidarité aux éboueurs en grève de Memphis.

Cela nous rappelle jusqu'où peut conduire le racisme : peut-être avait-on oublié les camps de concentration nazis ; peut-être les événements d'Afrique du Sud, de Rhodésie, de l'Angola n'étaient-ils pour nombre d'entre nous que faits divers et lointains ?

Mais il nous faut réfléchir et regarder aussi ce qui se passe chez nous.

« Ils bouffent notre pain » — « On a déjà assez de chômeurs comme ça » — « Ils n'ont qu'à rester chez eux » — « Y'a qu'à les foutre dehors. »

Ce n'est pas aux U.S.A. ou en Afrique du Sud que sont faites ces réflexions.»

« On entretient des rois nègres » — « Ils ont voulu être indépendants, qu'ils se démerdent » — « Ils n'ont qu'à travailler », c'est quotidiennement que l'on peut lire ou entendre ce genre de réflexion.

Non, le racisme n'est pas mort, il est bien vivant et plus que jamais vivant.

Une nouvelle forme de racisme tend même à se développer, le racisme entre la race blanche privilégiée et la race blanche des oubliés, des défavorisés, des marginaux des « a-sociaux » que l'on méprise ou qu'on assiste (l'assistance étant une des formes du mépris).

Certains, tels les meurtriers de Martin Luther King, ont poussé jusqu'au bout leur racisme ; auraient-il pu, auraient-ils osé le faire s'ils n'avaient pas été entourés — et comme supportés — par des milliers de petits racistes ?

Dans notre monde occidental qui s'englue dans son confort et dans une civilisation de gaspillage, les syndicalistes doivent être la mauvaise conscience du monde.

S'ils ne le font pas, qui donc le fera ?

Ce qui est certain, c'est qu'une réponse urgente doit être apportée, car, demain, il sera peut-être trop tard.

« A CHAQUE INSTANT, NOUS SOMMES COUPABLES OU COMPLICES DE CE QUI SE FAIT DANS L'HUMANITÉ. »



A L'ANT'ENNE
SUR TOUS VOS
PROBLÈMES

Branchez-vous !
VOTEZ : **CFDT**

Ci-dessus, l'illustration du tract de présentation des candidats C.F.D.T. aux élections de délégués de la Thomson-Angers.

VOIX DES METAUX N° 158 — NOVEMBRE 1968

LE DIRECTEUR : JEAN MAIRE

IMPRIMERIE SPECIALE DE « LA VOIX DES METAUX »
PLACE DE L'EPERON — 72 - LE MANS

PROGRESSION C.F.D.T.-MÉTAUX

Depuis la rentrée des congés, de nombreuses élections professionnelles ont eu lieu dans les entreprises.

PROGRESSION GLOBALE IMPORTANTE

● La F.G.M. a établi une première statistique portant sur des élections ayant eu lieu depuis septembre dans 44 établissements, totalisant 96.000 salariés.

La C.F.D.T. obtient 19.427 voix, gagne 1.865 voix sur l'an passé et 2,93 % sur les exprimés.

La C.G.T., avec 37.748 voix, en perd 4.074 et 5,59 %.

Force Ouvrière, avec 4.964 voix, en gagne 1.504 et 2,27 %.

La C.G.C., avec 3.621 voix, en gagne 179 et 0,30 %.

En divers, les Indépendants, Autonomes, C.F.T.C., etc., obtiennent 1.426 voix et gagnent 14 voix et 0,03 %.

PROGRESSION DANS DE NOMBREUSES ENTREPRISES

Cette progression n'est pas le fait de quelques établissements, mais s'exprime par de nombreux résultats puisque, sur les 44 établissements, la C.F.D.T. progresse dans 31 et perd dans 13, alors que la C.G.T. (présente dans 41 des établissements) perd dans 31 et gagne seulement dans 10.

● Thomson à Nevers (D.P.)

Les élections du C. E. fin septembre montraient une progression C.F.D.T. importante, la C.F.D.T. devenant majoritaire. Les élections de D. P. de fin octobre donnent les résultats suivants :

— C.F.D.T. ... 495 voix, gain de 22,03 % des exprimés.
— C.G.T. 303 voix, perte de 24,20 % des exprimés.
— F.O. 39 voix, perte de 0,46 % des exprimés.
— C.G.C. 21 voix.

● Angenieux à St-Heand (Loire) (D.P.)

— C.F.D.T. ... 356 voix, gain 24 voix.
— C.G.T. 50 voix, perte 14 voix.
— C.G.C. 37 voix, perte 41 voix.

La C.F.D.T. présente des candidats pour la première fois dans le deuxième collège et obtient le plus de voix.

● Usinor à Denain (C.E.)

Avec une baisse d'effectifs donnant 1.210 exprimés en moins par rapport à 1966 :

— C.F.D.T. ... 1.268 voix, gain de 2,9 %, perte de 41 voix.
— C.G.T. 4.152 voix, perte de 3,2 %, perte de 1.048 voix.
— F.O. 380 voix, perte de 0,4 %, perte de 167 voix.
— C.G.C. 303 voix, gain de 1,2 %, perte de 26 voix.

● Hauts-fourneaux

La Chiers - Vireux-Molhain (D.P.)

La C.F.D.T. devient majoritaire, elle obtient 106 voix de plus que l'an passé. La C.G.T. perd 123 voix.

● S.E.V.-Marchal, Issy-les-Moulineaux (D.P.)

Dans cette entreprise travaillait notre camarade Fernand Penin, licencié après la grève de mai-juin.

Malgré deux nouvelles listes, C.G.C. et Autonomes :

— la C.F.D.T., avec 734 voix, gagne 2,5 % sur les exprimés ;
— la C.G.T., avec 807 voix, perd 13 % ;
— la C.G.C. et les Autonomes obtiennent respectivement 88 et 74 voix.

● CEGEDUR

Montreuil-Belfroy (Maine-et-Loire) (C.E.)

La C.F.D.T. devient majoritaire au C. E. avec 4 élus sur 7. La C.F.D.T. avance de près de 6 % aux dépens de la C.G.T.